



Mme la Rectrice,

Les données publiées par la DEPP en 2016 montrent une académie de Dijon en proie aux inégalités. Des pans importants du territoire académique abritent des populations cumulant fragilités économiques ou familiales. Dans ces territoires désignés par la terminologie de la DEPP comme des zones à risques d'échecs scolaires, le taux de non diplômés chez les 15-24 ans est en effet parfois de 10 points supérieur à la moyenne nationale (nord de l'Yonne, nord de la Nièvre, Nord Côte d'Or, centre et est de l'académie). C'est dire s'il y a encore besoin d'éducation, de présence et d'efficacité du service public d'éducation. Cela nécessite une politique autrement plus volontariste que celle qui a consisté, au cours du quinquennat, à laisser 24% des emplois créés dans l'éducation nationale non pourvus.

Mais les constats inquiétants que nous venons d'énoncer servent-ils de boussoles aux décideurs ? Fermer le collège Bienvenu Martin à Auxerre, établissement en Réseau d'Education Prioritaire, cela tourne le dos à l'urgence sociale et scolaire. Souhaite-on favoriser la mixité sociale ou les logiques de l'entre soi, d'exacerbation des tensions sociales en renonçant ainsi au maillage et à la présence du service public ? Le jeudi 17 novembre, les lycées de plusieurs académies se sont mobilisés pour l'intégration des lycées dans l'éducation prioritaire. Cette mobilisation n'est pas sans rappeler les luttes des établissements exclus de la carte de l'EP à la rentrée 2015. La FSU exige que cette carte soit élargie.

Le nord de l'Yonne connaît actuellement une forte croissance démographique. Quels seront les arbitrages pour ce département ? Madame la Rectrice, à l'instar de l'IA Dasen du 89, soutenez-vous la création dans le nord de l'Yonne d'une cité scolaire qui permettrait de lutter contre le gigantisme devenu ingérable du lycée de Sens ? A quel horizon ? Nous demandons que ce dossier avance en prenant en compte tous ses aspects : moyens en enseignant, en assistance éducative, en personnels administratifs, techniques, de santé, en assistantes sociales.

La part de collégiens d'origine sociale défavorisée est beaucoup plus élevée dans les collèges publics que dans les collèges privés. L'enseignement privé renforce les ségrégations. La FSU dénonce la tendance installée depuis plusieurs années à la baisse des effectifs dans l'enseignement public et à la hausse dans l'enseignement privé, dans le 1<sup>er</sup> comme dans le 2<sup>nd</sup> degré. Est-ce que c'est cela, la priorité à la jeunesse, à l'éducation ?

Au cœur des difficultés, les attermoissements institutionnels sur l'élaboration de la carte des langues. Quelles leçons en sont tirées ? Figée pour deux années, l'actuelle carte des bilangues sera remplacée en 2018 par une nouvelle carte qui intégrera les bilangues de continuité. Est-ce que des demandes ont été adressées dans tous les secteurs pour travailler à la mise en place d'une bilangue de continuité ? Comment sont opérés les arbitrages ? Est-ce que Dasen et rectorat travaillent en concertation ? Ces incertitudes qui planent sur le devenir des formations sont-elles de nature à donner confiance aux familles ?

Les personnels de toutes catégories sont en premières lignes dans les établissements scolaires. Ils font face à toutes les difficultés sociales de notre pays et souffrent de ne pas avoir les moyens d'agir et d'accomplir pleinement leurs missions. Les personnels enseignants, les professeurs en collège et du premier degré doivent faire face à un flot de prescriptions qui ne tarit pas. Après les 4 années de programmes à mener de front – un comble pour une réforme qui se targuait d'être pédagogique -, après tout un tas de nouveaux dispositifs, la mise en place du cycle 3, le livret numérique monopolise l'attention des enseignants et des directeurs d'école à l'approche des conseils de classe alors qu'il y a tant de choses plus urgentes à faire. Est-ce cela la simplification administrative ? Sur l'évaluation des élèves, nous réaffirmons notre attachement à la liberté pédagogique, comme vous certainement. Nous vous demandons de le rappeler aux chefs d'établissements et aux IPR. Aucun collègue ne doit se voir imposer une quelconque forme d'évaluation. La FSU appelle les personnels à ne pas accepter de charge de travail supplémentaire et à refuser de compléter toutes les nouvelles rubriques du nouveau bulletin.

45 La FSU demande un bilan du deuxième tour d'orientation. Est-ce que plus d'élèves ont pu accéder à la formation de leur choix ? Alors que les formations les plus demandées, et souvent très porteuses d'emplois, sont parfois déjà saturées.

Alors qu'il s'agissait de mettre en application un décret de novembre 2014 qui fait de la France l'un des trois pays européens à ne pas pratiquer le redoublement avec l'Islande et la Norvège, le nouveau cadre mis en œuvre dans la précipitation en mai-juin dernier a singulièrement déstabilisé les équipes et les familles. Ceci a provoqué une augmentation de l'orientation vers les séries STMG et ES en fin de seconde.

Si les objectifs budgétaires sont manifestement atteints avec des économies réalisées, on ne peut que constater que comme pour la réduction du redoublement mise en œuvre depuis des années, la question du retard dans les apprentissages est en grande partie renvoyée à la classe et à des incantations pédagogiques qui doivent trouver les solutions de ces économies budgétaires. Ne serait-il pas temps de faire le bilan des PPRE ?

Concernant la Santé à l'École, il est impossible de faire quelque bilan que ce soit à ce CTA, puisque nous sommes dans l'attente de la mise en œuvre dans notre académie des textes nationaux en conformité aux textes parus il y a 1 an et à l'esprit du long travail de dialogue social qui a précédé la parution de ces textes dans le groupe de travail national. Dans notre académie, nous avons également pu avoir différentes réunions à ce propos, et nous attendons que ce processus se poursuive et aboutisse enfin. La présence en nombre de nos collègues aux deux récentes manifestations nationales à Paris témoigne également de cette attente à hauteur des enjeux de ces textes novateurs pour la Santé à l'École et dans la logique de la récente universitarisation du diplôme d'infirmier, effective depuis 2012 avec la reconnaissance du diplôme au grade de licence et la catégorie A."

C'est aussi dans ce contexte que le gouvernement s'apprête à publier des textes mettant en œuvre le protocole PPCR. La FSU en a acté les gains et les avancées mais elle pointe également des insuffisances en termes de revalorisation eu égard aux pertes de pouvoir d'achat cumulées ces 25 dernières années.

La FSU continue de revendiquer une « clause de sauvegarde » qui permette à tout agent au dernier échelon du premier grade le passage automatique au grade supérieur.

La FSU continue de revendiquer une transposition aux non-titulaires à travers des grilles de salaires alignées sur les nouvelles grilles. Un décret est paru le 29 août ! En conséquence, il est nécessaire de pouvoir débiter rapidement des travaux de discussions et de négociations sur les modalités techniques d'application de ces textes via des groupes de travail organisés, et de prévoir un calendrier. Nous réclamons également que puissent siéger au sein de ces groupes de travail et en comité technique académique, les responsables de secteurs non-titulaires désignés ainsi que les élus en CCP.

La FSU continue de revendiquer la reconnaissance statutaire et indiciaire des personnels administratifs de catégorie C assumant des fonctions de catégorie B et de celles et ceux de catégorie B qui assurent des fonctions de catégorie A.

La FSU continue de revendiquer une revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique, avec un plan de rattrapage des pertes subies et une réindexation de la valeur du point sur les prix.

Brocarder les fonctionnaires ou les enseignants est un sport devenu fréquent dans les campagnes présidentielles. Celle-ci n'y échappe pas. Des candidats ne reculent devant aucun propos démagogiques sur l'école et l'emploi public, sur les contenus d'enseignement aussi victimes d'une offensive idéologiques par des groupes de pressions. La FSU entend défendre pied à pied le service public et la dignité des personnels alors que la période électorale en France est propice à tant de surenchères et d'outrances.